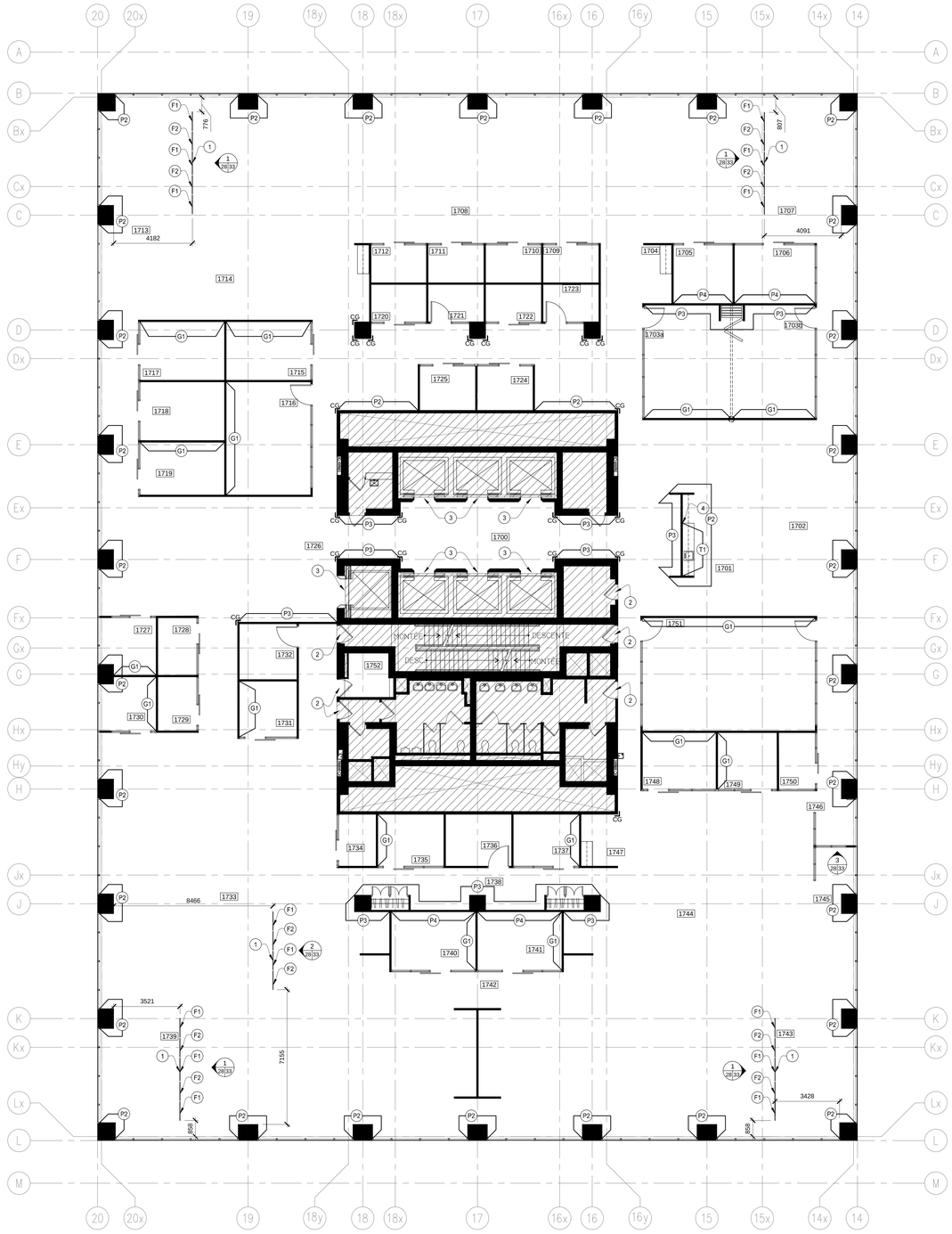

1 / 28 28 Plan des finitions murales, au 17ième étage

Échelle : 1:100

Légende - Finitions murales :

P1 Peinture - Générale
Couleur : Blanc
Fini : Brillance, de niveau 3

P2 Peinture - Décorative
Couleur : Jaune chartreuse
Fini : Brillance, de niveau 3

P3 Peinture - Décorative
Couleur : Bleu sarcelle
Fini : Brillance, de niveau 3

P4 Peinture - Décorative
Couleur : Gris moyen
Fini : Brillance, de niveau 5

F1 Panneau en feutre
Couleur : Gris pâle
Épaisseur : 27 mm

F2 Panneau en feutre
Couleur : Vert sarcelle
Épaisseur : 27 mm

L4 Fini de mur démontable (blanc)
Couleur : Blanc

T1 Dosseret d'anti-éclaboussures en céramique (blanc)
Motif et (ou) couleur : Carrelage mosaïque blanc.
Coulis : Le Représentant du Ministère s'occupera de choisir sa couleur et ce, à partir de la plage ou de la gamme de couleurs standard.
Largeur de la ligne de coulis : 3 mm

G1 Panneau de vitrage à dossier peint en blanc
Couleur : Blanc
Notes :
- Vitre à façade arrière peinte en blanc et ce, dans une hauteur entre 914 mm et 2 260 mm au-dessus du plancher fini. Se reporter à l'élévation 6 du dessin ID33.

CG
À chaque endroit indiqué, fournir et monter un nouveau garde-coin en acier inoxydable et de montage en surface.
Matériau : Acier inoxydable de calibre 16 et de type 304.
Fini satiné du n° 4.
Dimensions : 51 mm sur 51 mm sur 1 220 mm de hauteur
Hauteur de montage : À monter au-dessus de la plinthe
Notes :
- À installer selon les instructions du fabricant.
- À coller à la cloison et à installer de façon droite.
- S'assurer que tous les rebords soient bien fixés à la cloison. S'assurer qu'aucun rebord ne ressorte de son emprise, afin d'empêcher toute blessure corporelle ou tout autre endommagement. S'il s'avère impossible de bien coller les rebords supérieurs à la cloison, l'on se devra alors de prévoir du produit de calfeutrage transparent et de façonner le tout pour que les rebords présentent un fini lisse.

Notes du dessin - Finitions murales :

1. Panneaux en feutre et suspendus du plafond. Voir les élévations du dessin ID33.
2. Peindre les portes et les bâtis existants de l'édifice de base et ce, en se fondant sur la formule de peinture de type P4.
3. Peindre toutes les surfaces apparentes des bâtis et des portes d'ascenseurs et ce, du côté du foyer seulement; ici, selon la formule de peinture de type P3.
4. Moulure de bordure en métal
L'Entrepreneur devra finir le rebord du carrelage en céramique en se servant de moulures en métal et ce, selon les indications.
Fini : À l'acier inoxydable brossé
Note :
- Épaisseur de la moulure, selon l'application.

Notes générales - Finitions murales :

1. Il relève de l'Entrepreneur de se reporter à tous les renseignements compris dans le Devis.

2. L'Entrepreneur se doit de lire le présent dessin concurremment avec tous les autres dessins qui sont compris dans le présent jeu de dessins. En outre, il se devra de signaler toute contradiction ou toute divergence entre les dessins et ce, avant la mise en route des travaux.

3. L'Entrepreneur sera tenu responsable de tout endommagement aux cloisons, plafond et finis existants ainsi qu'aux autres pièces composantes et existantes qui se doivent d'être conservés; et il devra en être de même en rapport avec l'endommagement de locaux adjacents.

4. L'Entrepreneur devra produire des échantillons de tous les finis et les remettre à l'approbation du Représentant du Ministère avant de placer sa commande pour des matériaux.

5. Rapiécer, poncer et réparer les travaux et remettre le tout à neuf et ce, jusqu'au niveau 4, en rendant le tout à l'état prêt pour la réception du nouveau fini de cloisonnement; ici, il s'agit de toutes les surfaces existantes en gypse et en plâtre et ce, à la grandeur des locaux et avant les travaux de peinture. L'Entrepreneur devra s'assurer que les cloisons finies soient lisses, droites et unies.

6. À moins d'indications contraires, toutes les finitions murales devront être fournies et montées par l'Entrepreneur.

7. À moins d'indications contraires, peindre toutes les cloisons existantes, tous les murs noyaux, toutes les colonnes et toutes les nouvelles cloisons en se servant d'une peinture de type P1.

8. À moins d'indications contraires, fini mural typique et d'identification L4 pour les cloisons démontables.

9. Enlever la quincaillerie et les enseignes de portes et ce, avant de peindre les portes et les bâtis existants. À remonter une fois parfaitement séchée la couche définitive de peinture.

10. À moins d'indications contraires, peindre l'intérieur de tous les placards en se servant d'une peinture P1.

11. À moins d'indications contraires, apprêter et peindre toutes les portes et ce, en se fondant sur la formule P4. Se reporter à la nomenclature des pièces de quincaillerie de portes du dessin ID34 afrin de retrouver de plus amples détails à ce sujet.

12. Peindre tous les éléments convecteurs périphériques pour qu'ils s'assortissent au fini mural P1. Se reporter au devis.

13. Se reporter aux élévations du dessin ID35 afin de retrouver le motif du carrelage mural.

14. À moins d'indications contraires, appliquer une pellicule de vitrage du côté intérieur du local et ce, sur tout le vitrage de cloisons amovibles. Se reporter à l'élévation 4 du dessin ID33 afin de retrouver les détails pertinents.

Publics Works and Government Services Canada
Travaux publics et services gouvernementaux Canada

Canada

LWG ARCHITECTURAL INTERIORS
211-2141 Thurston Drive
Ottawa ON K1G 6C9
T 613-739-3699
F 613-739-3965
info@LWG-ai.com
LWG-ai.com

Ce dessin appartient à la personne chargée de la conception, qui se réserve tous les droits d'auteur par rapport à son utilisation. Il est interdit de reproduire le présent dessin sans le consentement antérieur de la personne chargée de sa conception et dans l'affirmative, les reproductions devront porter son nom. Ne pas utiliser le présent dessin à des fins de construction avant qu'il ait reçu la mention « Pour construction » de la personne chargée de sa conception. L'Entrepreneur se devra de vérifier les dimensions et les données annotées sûr-même et ce, compte tenu des conditions sur le chantier; en outre il se devra de rapporter toute contradiction à la personne chargée de la conception. Ne pas se servir du présent dessin pour prélever des mesures à l'échelle.

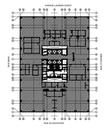

Plan clé

N

Le nord du projet

ARIDO Davis Gibbs Association of Registered Interior Designers of Ontario

I, the undersigned have reviewed and take responsibility for this design work on behalf of the firm. I am qualified, and the firm is registered, in the appropriate classes/ categories.

QUALIFICATION INFORMATION

NAME	SIGNATURE	BCIN
David Gibbons	Davis Gibbs	25030

REGISTRATION INFORMATION
Per subsection 3.2.4 of Division C of the Building Code

FIRM NAME	BCIN
LWG Architectural Interiors Inc.	42687

L'entrepreneur devra vérifier toutes les dimensions et conditions sur place et faire part à l'Ingénieur de toute contradiction.

révisions	description	date
03	Document de soumission	2019-01-15
02	Doc. à 99%, à soumettre à l'examen du client	2018-03-09
01	Doc. à 66%, à soumettre à l'examen du client	2018-02-16

A detail no. n° du détail
B location drawing no. sur dessin n°
C drawing no. dessin n°

project / projet
Locaux temporaires et de type générique de la Tour de l'ouest de l'EL
300 ouest, avenue Laurier, Ottawa, N

drawing / dessin
Plan des finitions murales, au 17ième étage

Échelle : Selon les annotations

Designed By	RB & MB	Conçu par
Date	2018-01-26	(aaaa/mm/jj)
Drawn By	MB	Dessiné par
Date	2018-03-09	(aaaa/mm/jj)
Reviewed By	BW	Examiné par
Date	2018-01-26	(aaaa/mm/jj)
Approved By	BW	Approuvé par
Date	2018-01-26	(aaaa/mm/jj)
Tender		Soumission
Project Manager	Brent Cheff	Administrateur de projets
Project no.		N° du projet
R.088901.013 (17096)		
Drawing no.		N° du dessin
ID28		

PWGSC AD (1189x841)